

biographes de Louis-Philippe ont prétendu que le gouvernement autrichien lui avait offert du service contre la France, et qu'il avait énergiquement repoussé ces propositions. La défaveur européenne attachée alors à sa famille permet de douter de ce fait. On rapporte avec plus de vraisemblance sa réponse aux officiers autrichiens qui s'étonnaient de lui avoir vu prendre, à l'imitation de son père, le nom burlesque d'*Égalité* : « Je n'ai pris ce nom, leur dit-il, que pour mettre dedans les badauds de Paris (1). » Quoiqu'il en soit, Louis-Philippe ne tarda pas à quitter le territoire de l'empire. Il se rendit à Bâle sous un nom supposé, et rejoignit sa sœur à Schaffouse, d'où ils se proposaient de passer à Zurich pour y fixer leur résidence. Mais cette ville, devenue le séjour d'un grand nombre d'émigrés français, ne leur offrant aucune apparence de sécurité, ils se réfugièrent à Zug. Les suspicions ombrageuses des magistrats les expulsèrent bientôt de ce nouvel asile, et les augustes proscrits comprirent à regret que leur sûreté dépendait d'une prompte séparation. Elle eut lieu le 20 juin 1793. Mademoiselle d'Orléans fut admise au couvent de Bremgarten par la protection du général de Montesquiou, exilé comme elle, et ne retrouva son frère qu'à Portsmouth, sur la fin de 1808.

Abandonné à lui-même, sans crédit, sans ressources, sans un ami, accompagné d'un domestique nommé Beaudoin, seul être demeuré fidèle à sa mauvaise fortune, Louis-Philippe parcourut à pied une partie de la Suisse, le bâton de pèlerin à la main, le havresac sur l'épaule, couchant sur la dure, exposé à toutes les privations, à toutes les intempéries, luttant avec courage contre la fatigue et la pauvreté, et recueillant partout les bons effets d'une éducation frugale et tempérante. Il se présente le 27 août à la porte de l'hospice du

(1) *Histoire de la conjuration d'Orléans*, tom. I, p. 117.